

## COLOMBIE

### Un laboratoire de guerre – Éruption de violence en Arauca

Index AI : AMR 23/019/2004  
ÉFAI

Embargo : mardi 20 avril 2004

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Madrid) La crise des droits humains dans la région proche de la frontière et riche en pétrole d'Arauca s'aggrave à mesure que les factions en guerre intensifient leurs efforts pour contrôler par la force les ressources naturelles du département, a averti Amnesty International ce mardi 20 avril 2004.

La crise en Arauca, ce département en bordure de la frontière nord de la Colombie avec le Vénézuéla, a été attisée par l'offensive militaire et sécuritaire menée dans cette région depuis deux ans par le gouvernement, soutenu par des formations paramilitaires et de puissants intérêts économiques et militaires internationaux, principalement américains.

Les groupes de la guérilla, depuis longtemps présents en Arauca, ont réagi, se rendant coupables d'infractions nombreuses et répétées au droit international humanitaire pour tenter de repousser l'avance des militaires et des paramilitaires.

Dans un nouveau rapport rendu public ce mardi 20 avril, Amnesty International condamne la stratégie de contre-insurrection du gouvernement en Arauca, qui a transformé ce département en un terrain d'essai violent d'une bonne partie de ses nouvelles politiques sécuritaires, qui constituent une partie de ce qu'il appelle la stratégie de « sécurité démocratique ».

« La politique du gouvernement colombien a conduit à une augmentation des atteintes aux droits humains et à un niveau accru d'impunité. Comme toujours en Colombie, c'est la population civile qui souffre le plus », a déclaré Amnesty International.

Les forces armées colombiennes, les groupes paramilitaires et la guérilla ont augmenté de façon significative leur présence dans le département. Le département d'Arauca est ainsi devenu l'un des endroits les plus militarisés et l'une des régions du pays où règne le plus de violence.

Les groupes de la guérilla ciblent des civils, essentiellement des fonctionnaires locaux. Ces groupes violent les principes du droit international humanitaire en menant des attaques disproportionnées, souvent à l'aide de bombes et de mortiers à faible précision, sur des cibles militaires. Ces attaques font souvent des victimes civiles.

Les forces armées, en collaboration avec des groupes paramilitaires, sont directement impliquées dans des homicides, des actes de torture et des « disparitions ». Elles ont multiplié les efforts pour intimider les défenseurs des droits humains, les dirigeants paysans et les militants des droits sociaux, les mettant en danger en les désignant comme des membres ou des sympathisants de la guérilla.

En réduisant au silence ces groupes – souvent les premiers à dénoncer les atteintes aux droits humains perpétrées par l'armée, ses alliés paramilitaires et les groupes de la guérilla – les autorités peuvent maintenir la fiction selon laquelle la situation des droits humains serait en voie d'amélioration.

Les paramilitaires, qui ont établi leur emprise en Arauca dans le sillage des opérations à grande échelle menées par les forces de sécurité colombiennes dans la zone au cours de ces dernières années, continuent de tuer et de menacer des civils, en dépit d'un cessez-le-feu autoproclamé d'un an.

« Arauca est sur la ligne de front, dans la crise des droits humains en Colombie. Loin de restaurer l'ordre, la stratégie de sécurité du gouvernement a fait de ce département un endroit où il est devenu encore plus dangereux de vivre, a déclaré Amnesty International.

« Le soutien des États-Unis aux unités militaires opérant en Arauca illustre l'aveuglement de la communauté internationale, qui refuse de voir les atteintes aux droits humains perpétrées en Colombie. La protection des civils devrait avoir la priorité sur les intérêts économiques et stratégiques. Ce serait aussi le chemin le plus sûr pour établir la sécurité dans la région. »

Au nombre des mesures de sécurité du gouvernement colombien figurent les lois anti-terroristes récemment votées et les « zones de réhabilitation et de consolidation », des zones spéciales de sécurité établies en 2002, qui ne sont plus en vigueur mais continuent d'être utilisées par les forces de sécurité pour cibler les populations civiles. ●

Pour lire l'intégralité du rapport sur la Colombie (en anglais, «*Colombia : a laboratory of war : Repression and Violence in Arauca*»), veuillez consulter le site : <http://web.amnesty.org/library/index/ENGAMR230042004>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>